



## VILLE DE NOUMEA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 13 mars à dix-sept heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

**DATE DE CONVOCATION**  
**07/03/2024**

**DATE D'AFFICHAGE**  
**07/03/2024**

Mme Sonia LAGARDE	Mme Tuilogona O'CONNOR
M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Chantal BOUYE	Mme Kimberley BARONI
M. Patrick GUILLON	Mme Christine BELLET
Mme Fabienne CHARDIGNY	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
M. Tristan DERYCKE	Mme Liliane CONDOUMY
Mme Diane BUI-DUYET	M. Patrick SAKOUMORI
M. Warren NAXUE	M. Daniel HINSCHBERGER
M. Marc ZEISEL	M. Joseph BOANEMOA
Mme Pascale SERVENT	Mme Laurie HUMUNI
M. Michel FONGUE	M. Emmanuel BERART
Mme Janine BAJON	M. Eric MELTESALE
Mme Vaimoe ALBANESE	Mme Christine LE SAINT
Mme Isabelle LAFLEUR	M. Bernard LAVANDIER
M. Philippe BLAISE	
Mme Stéphanie PAIMAN	
M. Bruno CAPY	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	M. Makaokio FIHIPALAI	M. Christophe DELESSERT
Nombre de présents	: 31	Mme Magali MANUOHALALO	Mme Charlotte THAIAWE
Nombre de votants (16 procurations)	: 47	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER	M. Alexandre MACHFUL
		Mme Veylma FALAE	M. Marc LE LEIZOUR
		Mme Jeanne POELLABAUER	M. Christophe DELIERE
		M. Jonas TAOFIFENUA	Mme Laurène CASSAGNE
		Mme Françoise SUVE	M. Michel DESMEUZES
		M. Nicolas BRIGNONE	M. Claude CHARLOT
		Mme Cindy PRALONG	Mme Muriel GERMAIN
		Mme Naïa WATEOU	Mme Christiane SARIDJAN
		M. Luc BRUN	
		Mme Valérie LAROQUE	

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

**ABSTENTIONS :**

**M. Emmanuel BERART de « Générations Nouméa »**

**M. Joseph BOANEMOA et Mme Laurie HUMUNI de « Unité pays »**

DELIBERATION N°2024-270  
relative au budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif  
pour l'exercice 2024

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 4,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 portant création des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2015/1676 du 22 décembre 2015, modifiant l'annexe 1 de la délibération du conseil municipal n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 relative aux règles comptables de gestion des budgets annexes,

VU le contrat d'agglomération 2017-2022 du Grand Nouméa signé le 23 décembre 2017,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2021/108 du 18 janvier 2021 portant création de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion du service d'assainissement collectif,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024/123 du 7 février 2024 relative au débat d'orientations budgétaires 2024,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2024/261 du 13 mars 2024 portant affectation anticipée du résultat de l'exercice 2023 du budget annexe de la gestion du service d'assainissement collectif,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2024/263 du 13 mars 2024 relative au budget principal primitif 2024,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation de la régie chargée de la gestion du service d'assainissement collectif en sa séance du 6 mars 2024,

VU la note explicative de synthèse n° 2024/25 du 23 février 2024,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 28 février 2024

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> /

Le budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif de la ville de Nouméa pour l'exercice 2024 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 903 930 234 de francs CFP, se répartissant de la manière ci-après :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	318 700 000	318 700 000
SECTION D'INVESTISSEMENT	585 230 234	585 230 234
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>903 930 234</b>	<b>903 930 234</b>

ARTICLE 2 /

Les crédits ouverts en section d'investissement et en section d'exploitation sont votés par chapitre, conformément aux tableaux ci annexés.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

ARTICLE 4 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au Commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur  
988-200012508-20240313-1597-DE-1-1  
Réception par le Haut-commissariat : 18 mars 2024

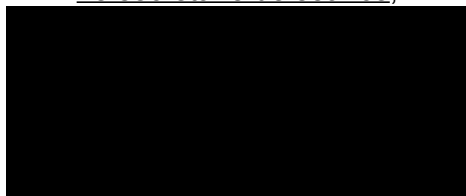
Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 13 MARS 2024

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 18 mars 2024

Le secrétaire de séance,



Madame Kimberley BARONI

Le Maire,

SONIA LAGARDE

DESTINATAIRES :

- SUBD ADMINIS. SUD	1
- DF (dont TPS)	2
- MISE EN LIGNE	1

## ANNEXE

### **BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2024 DE LA GESTION DU SERVICE D'EAU POTABLE PAR CHAPITRES ET OPERATIONS**

#### SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT	CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	35 200 000	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	41 000 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	111 000 000	75	Autres produits de gestion courante	275 000 000
66	Charges financières	18 200 000	042	Opérations d'ordre de transferts entre les sections	2 700 000
67	Charges exceptionnelles	100 000			
023	Virement à la section d'investissement	102 400 000			
042	Opérations d'ordre de transferts entre les sections	51 800 000			
<b>TOTAL</b>		<b>318 700 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>318 700 000</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
CHAPT OPERAT°	LIBELLE	MONTANT	CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
0101	Emprunts et dettes assimilées	99 000 000	10	Dotations, fonds divers et réserves	55 439 311
6101	Equipements eau et assainissement	357 664 787	13	Subventions d'investissement	102 946 000
6124	Extension STEP Yahoué	10 170 000	16	Emprunts et dettes assimilés	272 644 923
040	Opérations d'ordre de transferts entre les sections	2 700 000	021	Virement de la section d'exploitation	102 400 000
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	115 695 447	040	Opérations d'ordre de transferts entre les sections	51 800 000
<b>TOTAL</b>		<b>585 230 234</b>	<b>TOTAL</b>		<b>585 230 234</b>

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**NOUVELLE-CALEDONIE**

**VILLE DE NOUMEA**

**POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD :**

**SERVICE PUBLIC LOCAL DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**M4**

**BUDGET PRIMITIF**

**BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**ANNEE 2024**

## SOMMAIRE

<b>I - Informations générales</b>		
Modalités de vote du budget		
<b>II - Présentation générale du budget</b>		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
<b>III - Vote du budget</b>		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
<b>IV - Annexes</b>		
<b>A - Eléments du bilan</b>	Jointe	Sans objet
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		✓
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	✓	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	✓	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	✓	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		✓
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		✓
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	✓	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	✓	
A3.2 - Etalement des provisions		✓
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	✓	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	✓	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		✓
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		✓
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		✓
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		✓
A6 - Etat des charges transférées		✓
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	✓	
A8 - Affectation anticipée du résultat N-1	✓	
<b>B - Engagements hors bilan</b>		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		✓
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		✓
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		✓
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		✓
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		✓
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		✓
B1.7 - Etat des engagements reçus		✓
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	✓	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		✓
<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
C1.1 - Etat du personnel		✓
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		✓
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		✓
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		✓
<b>D - Arrêté et signatures</b>		
D - Arrêté et signatures	✓	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I - INFORMATION GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ~~ou sans~~ les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec ~~ou sans~~ vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :

- semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2012)

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

IV – Le présent budget a été voté.

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « a Organes de régulation (électronique, capteurs ...)

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>318 700 000</b>	<b>318 700 000</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>318 700 000</b>	<b>318 700 000</b>

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>451 122 338</b>	<b>585 230 234</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>18 412 449</b>	
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>115 695 447</b>	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>585 230 234</b>	<b>585 230 234</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>903 930 234</b>	<b>903 930 234</b>
----------------------------	--------------------	--------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	41 300 000		35 200 000		35 200 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	100 000 000		111 000 000		111 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>141 300 000</b>		<b>146 200 000</b>		<b>146 200 000</b>
66	CHARGES FINANCIERES	6 500 000		18 200 000		18 200 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 670 000		100 000		100 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>153 470 000</b>		<b>164 500 000</b>		<b>164 500 000</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	93 630 000		102 400 000		102 400 000
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	42 100 000		51 800 000		51 800 000
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>	<b>135 730 000</b>		<b>154 200 000</b>		<b>154 200 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>289 200 000</b>		<b>318 700 000</b>		<b>318 700 000</b>

+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>
=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>
<b>318 700 000</b>

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	11 500 000		41 000 000		41 000 000
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	275 000 000		275 000 000		275 000 000
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>286 500 000</b>		<b>316 000 000</b>		<b>316 000 000</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>286 500 000</b>		<b>316 000 000</b>		<b>316 000 000</b>
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	2 700 000		2 700 000		2 700 000
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>	<b>2 700 000</b>		<b>2 700 000</b>		<b>2 700 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>289 200 000</b>		<b>318 700 000</b>		<b>318 700 000</b>

+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>
=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>
<b>318 700 000</b>

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)</b>	<b>151 500 000</b>
--	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
	Total des opérations d'équipement	204 676 501	18 412 449	349 422 338		367 834 787
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>204 676 501</b>	<b>18 412 449</b>	<b>349 422 338</b>		<b>367 834 787</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	92 000 000		99 000 000		99 000 000
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>92 000 000</b>		<b>99 000 000</b>		<b>99 000 000</b>
<b>4581</b>	<b>Total des opé.pour compte de tiers (6)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>296 676 501</b>	<b>18 412 449</b>	<b>448 422 338</b>		<b>466 834 787</b>
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	2 700 000		2 700 000		2 700 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	31 260 000				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>33 960 000</b>		<b>2 700 000</b>		<b>2 700 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>330 636 501</b>	<b>18 412 449</b>	<b>451 122 338</b>		<b>469 534 787</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>115 695 447</b>
--	--------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>585 230 234</b>
---	--------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	2 650 000		102 946 000		102 946 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	229 077 970		272 644 923		272 644 923
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>231 727 970</b>		<b>375 590 923</b>		<b>375 590 923</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)	35 611 342		55 439 311		55 439 311
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>35 611 342</b>		<b>55 439 311</b>		<b>55 439 311</b>
<b>4582</b>	<b>Total des opé.pour compte de tiers (6)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>267 339 312</b>		<b>431 030 234</b>		<b>431 030 234</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	93 630 000		102 400 000		102 400 000
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	42 100 000		51 800 000		51 800 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	31 260 000				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>166 990 000</b>		<b>154 200 000</b>		<b>154 200 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>434 329 312</b>		<b>585 230 234</b>		<b>585 230 234</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>585 230 234</b>
---	--------------------

**Pour Information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)</b>	<b>151 500 000</b>
--	--------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	35 200 000		35 200 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	111 000 000		111 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	18 200 000		18 200 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000		100 000
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		51 800 000	51 800 000
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		102 400 000	102 400 000
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>164 500 000</b>	<b>154 200 000</b>	<b>318 700 000</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
---	---

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	=	<b>318 700 000</b>
---	---	--------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		2 700 000	2 700 000
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSONNALISEE)			
	Total des opérations d'équipement	466 834 787		466 834 787
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>466 834 787</b>	<b>2 700 000</b>	<b>469 534 787</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	<b>115 695 447</b>
--	---	--------------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	<b>585 230 234</b>
---	---	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	41 000 000		41 000 000
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	275 000 000		275 000 000
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 700 000	2 700 000
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>316 000 000</b>	<b>2 700 000</b>	<b>318 700 000</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>+</b>
---	----------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>318 700 000</b>
---	--------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	102 946 000		102 946 000
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	272 644 923		272 644 923
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSONNALISEE)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		51 800 000	51 800 000
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		102 400 000	102 400 000
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>375 590 923</b>	<b>154 200 000</b>	<b>529 790 923</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>+</b>
--	----------

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>55 439 311</b>
------------------------------------	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>585 230 234</b>
---	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)</b>	<b>41 300 000</b>	<b>35 200 000</b>	
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	150 000	100 000	
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	3 500 000	4 200 000	
617	ETUDES ET RECHERCHES	150 000		
618	DIVERS	900 000	300 000	
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	300 000	300 000	
6238	DIVERS	100 000	100 000	
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 200 000	200 000	
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	35 000 000	30 000 000	
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>100 000 000</b>	<b>111 000 000</b>	
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	100 000 000	111 000 000	
<b>014</b>	<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)</b>			
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)</b>		<b>141 300 000</b>	<b>146 200 000</b>	
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES (b)(8)</b>	<b>6 500 000</b>	<b>18 200 000</b>	
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	6 000 000	11 000 000	
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	500 000	7 200 000	
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)</b>	<b>5 670 000</b>	<b>100 000</b>	
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	100 000	100 000	
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	250 000		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 320 000		
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)</b>			
<b>69</b>	<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)</b>			
<b>022</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES (f)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>153 470 000</b>	<b>164 500 000</b>	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	93 630 000	102 400 000	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	42 100 000	51 800 000	
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	42 100 000	51 800 000	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>135 730 000</b>	<b>154 200 000</b>	
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>135 730 000</b>	<b>154 200 000</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>289 200 000</b>	<b>318 700 000</b>	

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>318 700 000</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	10 271 352
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 071 352
= Différence ICNE N – ICNE N-1	7 200 000

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES (5)</b>			
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	<b>11 500 000</b>	<b>41 000 000</b>	
706121	REDEVANCES POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	11 500 000	41 000 000	
<b>73</b>	<b>PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)</b>			
<b>74</b>	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>			
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>275 000 000</b>	<b>275 000 000</b>	
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	275 000 000	275 000 000	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75</b>		<b>286 500 000</b>	<b>316 000 000</b>	
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS (b)</b>			
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)</b>			
<b>78</b>	<b>REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>286 500 000</b>	<b>316 000 000</b>	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	2 700 000	2 700 000	
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXE.	2 700 000	2 700 000	
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>2 700 000</b>	<b>2 700 000</b>	

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>289 200 000</b>	<b>318 700 000</b>	
--	--------------------	--------------------	--

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
-----------------------------------	--

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>318 700 000</b>
---	--------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chapitre/Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...] ]	<b>296 676 501</b>	<b>448 422 338</b>	
0101	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS	92 000 000	99 000 000	
6101	EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	204 676 501	340 436 171	
6124	EXTENSION DE LA STEP DE YAHOUÉ		8 986 167	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>296 676 501</b>	<b>448 422 338</b>	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Total des dépenses financières</b>				
	[...](6)			
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>296 676 501</b>	<b>448 422 338</b>	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>040</b>	<b>OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)</b>	<b>2 700 000</b>	<b>2 700 000</b>	
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>2 700 000</i>	<i>2 700 000</i>	
139111	AGENCE DE L'EAU	1 150 000	1 150 000	
139118	AUTRES	1 150 000	1 150 000	
13913	DEPARTEMENTS	400 000	400 000	
	<i>Charges transférées</i>			
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES (9)</b>	<b>31 260 000</b>		
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	17 000 000		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	14 260 000		
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>33 960 000</b>	<b>2 700 000</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>330 636 501</b>	<b>451 122 338</b>	

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>18 412 449</b>
+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>115 695 447</b>
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>585 230 234</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>	<b>2 650 000</b>	<b>102 946 000</b>	
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		19 320 000	
13118	AUTRES		83 626 000	
1316	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	2 650 000		
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)</b>	<b>229 077 970</b>	<b>272 644 923</b>	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	229 077 970	272 644 923	
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>22</b>	<b>IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION</b>			
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>			
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>231 727 970</b>	<b>375 590 923</b>	

<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>	<b>35 611 342</b>	<b>55 439 311</b>	
1068	AUTRES RESERVES	35 611 342	55 439 311	
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>			
<b>165</b>	<b>DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS</b>			
<b>18</b>	<b>COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS</b>			
<b>26</b>	<b>PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS</b>			
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>35 611 342</b>	<b>55 439 311</b>	

	[...](5)			
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>267 339 312</b>	<b>431 030 234</b>	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	93 630 000	102 400 000	
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)	42 100 000	51 800 000	
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	42 100 000	51 800 000	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>135 730 000</b>	<b>154 200 000</b>	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	31 260 000		
2031	FRAIS D'ETUDES	14 650 000		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	11 550 000		
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 060 000		
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>166 990 000</b>	<b>154 200 000</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>434 329 312</b>	<b>585 230 234</b>	

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	
----------------------------------	--

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>585 230 234</b>
---	--------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)**  
**LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
<b>DEPENSES</b>		<b>221 236 218</b>		<b>99 000 000</b>		
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Autres</b>	<b>221 236 218</b>		<b>99 000 000</b>		

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>99 000 000</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)  
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS  
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6101 (1)  
LIBELLE : EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	<b>DEPENSES</b>	<b>2 558 781 928</b>	<b>17 228 616</b>	<b>340 436 171</b>		
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>158 351 985</b>	<b>787 256</b>	<b>4 000 000</b>		
2031	FRAIS D'ETUDES	158 351 985	787 256	4 000 000		
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 235 253</b>				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>					
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>2 398 194 690</b>	<b>16 441 360</b>	<b>336 436 171</b>		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 162 001 394	16 441 360	336 436 171		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
<b>13</b> Subventions d'investissement		
<b>16</b> Emprunts et dettes assimilées		
<b>20</b> Immobilisations incorporelles		
<b>21</b> Immobilisations corporelles		
<b>22</b> Immobilisations reçues en affectation		
<b>23</b> Immobilisations en cours		
Autres		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	<b>357 664 787</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)  
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS  
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6124 (1)  
LIBELLE : EXTENSION DE LA STEP DE YAHOUÉ

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	<b>DEPENSES</b>	745 304 803	1 183 833	8 986 167		
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	745 304 803	1 183 833	8 986 167		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	745 304 803	1 183 833	8 986 167		

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	<b>10 170 000</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	montant maximum autorisé au 01/01/2024	montants des tirages en 2023	montants des remboursements 2023		encours restant dû au 01/01/2024
				intérêts (6615)	remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement		-	-	-	-	-
51928 Autres avances de trésorerie		-	-	-	-	-
5191 Avances du Trésor		-	-	-	-	-
5192 Avances de trésorerie		-	-	-	-	-
51931 Lignes de trésorerie		-	-	-	-	-
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		-	-	-	-	-
5194 Billets de trésorerie		-	-	-	-	-
5198 Autres crédits de trésorerie		-	-	-	-	-
519 Crédits de trésorerie (Total)		-	-	-	-	-

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	organisme prêteur ou chef de file	date de signature	date d'émission ou date de mobilisation (1)	date du premier remboursement	nominal (2)	type de taux d'intérêt (3)	index (4)	taux initial		devise	périodicité des remboursements (6)	profil d'amortissement (7)	possibilité de rembt anticipé o/n	catégorie d'emprunt (8)
								niveau de taux (5)	taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					-									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 842 956 255									
1641 Emprunts en euros (Total)					1 842 956 255									
17104 / CNC 1979 01 - B	Agence Française Développement	07/11/2014	14/11/2014	30/04/2016	397 772 481	F		0,95	0,98	EUR	S	P	O	A-1
17204 / CNC 2004.01 E	Agence Française Développement	23/12/2015	05/01/2016	30/11/2016	149 952 271	F		0,56	0,72	EUR	S	P	N	A-1
17304 / CNC 2037 03 N	Agence Française Développement	29/12/2016	05/01/2017	31/05/2018	40 000 000	F		0,55	0,60	EUR	S	P	N	A-1
18104 / CNC 2078 02 T	Agence Française Développement	30/07/2018	07/08/2018	28/02/2019	76 000 000	F		0,00	0,06	EUR	S	P	N	A-1
18207 / CNC 2108 02L	Agence Française Développement	09/08/2019	30/08/2019	31/07/2020	370 000 000	F		0,00	0,05	EUR	S	P	N	A-1
20204 / CNC 2218 01 M	Agence Française Développement		01/10/2021	30/04/2022	343 000 000	F		0,09	0,00	EUR	S	P	N	A-1
22104 / CNC 2245 03 P	Agence Française Développement	16/08/2022	02/09/2022	31/03/2023	309 413 723	F		0,75	0,75	EUR	S	P	N	A-1
22106 / CNC 2276 01S	Agence Française Développement	06/07/2023	25/07/2023	31/01/2024	156 817 780	F		3,07	3,07	EUR	S	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					-									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					-									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					-									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					-									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					-									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					-									
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					-									
1681 Autres emprunts (Total)					-									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					-									
1687 Autres dettes (Total)					-									
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>1 842 956 255</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	emprunts et dettes au 01/01/2024											icne de l'exercice
	couverture ? o/n (10)	montant couvert	catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	capital restant dû au 01/01/2024	durée résiduelle (en années)	taux d'intérêt			annuité de l'exercice			
						type de taux (12)	index (13)	niveau de taux d'intérêt au 01/01/2024 (14)	capital	charges d'intérêt (15)	intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		-					-	-	-	-
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>1 453 901 916</b>					<b>98 013 540</b>	<b>9 967 446</b>	-	<b>2 992 273</b>
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		1 453 901 916					98 013 540	9 967 446	-	2 992 273
17104 / CNC 1979 01 - B	N	0,00		238 972 535	10,83	F		0,95	20 710 000	2 221 169	-	345 582
17204 / CNC 2004.01 E	N	0,00		73 909 339	6,58	F		0,56	10 382 168	399 378	-	148 230
17304 / CNC 2037 03 N	N	0,00		27 816 405	12,91	F		0,55	2 069 921	150 148	-	11 801
18104 / CNC 2078 02 T	N	0,00		52 969 702	11,16	F		0,00	4 606 060	-	-	-
18207 / CNC 2108 02L	N	0,00		303 589 747	15,58	F		0,00	18 974 358	-	-	-
20204 / CNC 2218 01 M	N	0,00		308 096 846	17,33	F		0,09	17 475 146	273 356	-	43 593
22104 / CNC 2245 03 P	N	0,00		291 729 562	15,24	F		0,75	17 817 041	2 154 628	-	513 586
22106 / CNC 2276 01S	N	0,00		156 817 780	19,08	F		3,07	5 978 846	4 768 767	-	1 929 481
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		-					-	-	-	-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		-					-	-	-	-
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		-					-	-	-	-
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		-					-	-	-	-
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		-					-	-	-	-
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		-					-	-	-	-
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		-					-	-	-	-
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		-					-	-	-	-
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		-					-	-	-	-
1687 Autres dettes (Total)		0,00		-					-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>		<b>1 453 901 916</b>					<b>98 013 540</b>	<b>9 967 446</b>	-	<b>2 992 273</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)**

emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	organisme prêteur ou chef de file	nominal (2)	capital restant dû au 01/01/2024 (3)	type d'indices (4)	durée du contrat	dates des périodes bonifiées	taux minimal (5)	taux maximal (6)	coût de sortie (7)	taux maximal après couverture éventuelle (8)	niveau du taux à la date de vote du budget (9)	intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<u>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)</u>														
<b>TOTAL A</b>														-
<u>Barrière simple B</u>														
<b>TOTAL B</b>														-
<u>Option d'échange C</u>														
<b>TOTAL C</b>														-
<u>Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé D</u>														
<b>TOTAL D</b>														-
<u>Multiplificateur jusqu'à 5 E</u>														
<b>TOTAL E</b>														-
<u>Autres types de structures F</u>														
<b>TOTAL F</b>														-
<b>TOTAL GENERAL</b>														-

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2024

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

structures / indices sous-jacents	(1) indices en euros	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	8 produits					
	100,00 % de l'encours					
	1 453 901 915,27 Francs					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2024 après opérations de couverture éventuelles.

**ANNEXE  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

A2

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	DELIBERATION	
<b>AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE</b>	<b>Catégories de biens amorties :</b>	<b>n°2015/1676 du 21/12/2015</b>	
	<b>Durée :</b>		
	<b>Immobilisations incorporelles</b>		
	Frais d'études non suivies de réalisations		5 ans
	Logiciels		2 ans
	Subvention d'équipement versée :		
	à des organismes ou des personnes de droit privé		5 ans
	à des organismes publics		15 ans
	<b>Immobilisations corporelles</b>		
	Appareils de laboratoire		2 ans
	Autre agencement et aménagement de terrain		30 ans
	Autre installation de collectes des déchets		10 ans
	Bacs de collecte des déchets		7 ans
	Camions et véhicules industriels		10 ans
	Canalisations d'adduction d'eau		15 ans
	Colonne de point d'apport volontaire		5 ans
	Construction sur sol d'autrui pour le captage		60 ans
	Matériel de bureau		2 ans
	Matériel informatique		2 ans
	Mobilier		10 ans
	Organes de régulation (électronique, capteurs ...)		4 ans
	Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable		15 ans
	Pompes, appareils électromécaniques		5 ans
Quai d'apport volontaire	15 ans		
Réseau d'assainissement	60 ans		
Station d'épuration	60 ans		
Véhicules et utilitaires légers	5 ans		

<b>ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A3-1</b>

Compte d'imputation	Objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision initiale	Montant des provisions constituées au 31/12/2022	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
14 - Provisions réglementées							
145 - pour différé de remboursement de la dette							
<b>15 - Provisions pour risques et charges</b>		<b>0</b>		<b>13 085 000</b>	<b>13 085 000</b>	<b>0</b>	<b>13 085 000</b>
15182 - Autres provisions pour risque	Provision pour créances irrécouvrables		31/12/2013	13 085 000	13 085 000	0	13 085 000
<b>Provision pour dépréciation</b>		<b>0</b>		<b>0</b>			<b>0</b>
29 - des immobilisations							
39 - des stocks							
49 - des comptes de redevables							
59 - des cptes financiers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0</b>		<b>13 085 000</b>	<b>13 085 000</b>	<b>0</b>	<b>13 085 000</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>101 700 000</b>	
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>99 000 000</b>	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	99 000 000	
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>2 700 000</b>	
139111	AGENCE DE L'EAU	1 150 000	
139118	AUTRES	1 150 000	
13913	DEPARTEMENTS	400 000	
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>101 700 000</b>	<b>18 412 449</b>	<b>115 695 447</b>	<b>235 807 896</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>154 200 000</b>	
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>154 200 000</b>	
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	51 800 000	
021	Virement de la section d'exploitation	102 400 000	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>154 200 000</b>			<b>55 439 311</b>	<b>209 639 311</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	<b>235 807 896</b>
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	<b>209 639 311</b>
<b>Solde (V = IV-II)(6)</b>	<b>-26 168 585</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



## ANNEXE

RESULTAT N-1 AFFECTE PAR ANTICIPATION AU BUDGET PRIMITIF 2024

A8

B04 - Calcul du résultat au 15/02/2023	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		CUMUL DES SECTIONS	
	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
PREVISIONS BUDGETAIRES	290 350 000	290 350 000	1 072 575 684	1 072 575 684	1 362 925 684	1 362 925 684
REALISATIONS	184 772 287	240 211 598	459 234 971	305 443 152	644 007 258	545 654 750
REALISATIONS hors affectation résultat 2022	184 772 287	240 211 598	459 234 971	269 831 810	644 007 258	510 043 408
Opérations REELLES	142 752 610	236 806 256	446 728 495	218 710 999	589 481 105	455 517 255
Opérations ORDRE	42 019 677	3 405 342	12 506 476	51 120 811	54 526 153	54 526 153
Affectation du résultat 2022				35 611 342		35 611 342
I - RESULTAT DE L'EXERCICE		55 439 311	153 791 819		98 352 508	
II - RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES				38 096 372		38 096 372
III - RESULTATS CUMULES (I+II) hors restes à réaliser		55 439 311	115 695 447		60 256 136	
RESTES A REALISER			18 412 449		18 412 449	
IV - RESULTATS DES RESTES A REALISER			18 412 449		18 412 449	
V - RESULTATS CUMULES (III+IV) avec restes à réaliser		55 439 311	134 107 896		78 668 585	

## FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice de fonctionnement		55 439 311
Résultat antérieur reporté (Chap. 002 - si D + si R)		-
<b>= Résultat global de fonctionnement</b>		<b>55 439 311</b>

a

## INVESTISSEMENT

Réalisation hors affectation résultat 2022	459 234 971	269 831 810
Affectation du résultat (1068)	-	35 611 342
Résultat exercice 2022	153 791 819	
Résultat antérieur reporté (Chap. 001 - si D + si R)		38 096 372
<b>= Résultat global d'investissement</b>	<b>115 695 447</b>	

b

reprise du résultat global (b) en recette (si excédent) ou en dépense (si déficit) au compte 001 – Résultat d'investissement reporté.

## RAR

Résultat des RAR d'investissement (- si D + si R)	18 412 449	
Besoin de financement	134 107 896	
<b>= Résultat global de fonctionnement après couverture du besoin de financement</b>	<b>78 668 585</b>	
Résultat des RAR de fonctionnement (- si D + si R)	-	
<b>= Résultat global de fonctionnement après couverture du besoin de financement et RAR de fonctionnement</b>	<b>78 668 585</b>	

c

b + c

d

a - d

si  $b+c < 0$  : couverture du besoin de financement en investissement (d) a minima en recette d'investissement au compte 1068

le surplus éventuel = (a)-(d) est maintenu en fonctionnement (en recette au compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté) pour couvrir notamment l'incidence des restes à réaliser de la section

e

a - d - e

couverture des restes à réaliser de fonctionnement (e) en recette au compte 002

Le résultat de fonctionnement après couverture du besoin de financement couvre les RAR de fonctionnement

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	<b>B2.1</b>
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	<b>B2.2</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2024)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2024) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2024 (2)	Restes à financer de l'exercice 2025	Restes à financer (exercices au delà de 2025) (3)
<b>Dépenses</b>	<b>3 472 698 926</b>	<b>142 556 570</b>	<b>3 615 255 496</b>	<b>3 100 420 709</b>	<b>367 834 787</b>	<b>117 000 000</b>	<b>30 000 000</b>
61 2015 1 EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT	900 051 720	-1 558 930	898 492 790	898 492 790			
61 2017 2 PROGRAMME D'EQUIPEMENT ASSAINISSEMENT N°1	1 021 000 000	2 450 876	1 023 450 876	978 157 388	45 293 488		
61 2017 3 EXTENSION DE LA STEP DE YAHOUÉ	778 500 000	-23 025 197	755 474 803	745 304 803	10 170 000		
61 2020 2 EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT	773 147 206	64 689 821	837 837 027	478 465 728	312 371 299	47 000 000	
81 2024 3 AMENAGEMENT NDU - ASS		100 000 000	100 000 000			70 000 000	30 000 000
<b>Recettes</b>							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Numero de compte	Libelle du compte	Balance d'entree		Operations non budgetaires		Operations budgetaires		Totaux		Soldes	
		D = Debits C = Credits		Debits	Credits	Debits	Credits	Debits	Credits	D = Debits C = Credits	
1068	Autres Reserves	1 548 111 837 C									
1110	Report A Nouveau (Solde Creditteur)										
112	Resultat De L'Exercice (Benefice Ou Prejudice)	35 611 342 C	35 611 342								
11311	Agence De L'eau	578 836 643 C				3 049 717					
11318	Autres	85 096 885 C									
1133	Subventions D'Equipement - Departements	289 944 992 C									
1136	Autres etablissements publics Joueux	6 184 990 C									
1139111	Agence de l'eau					1 131 357					
1139118	Autres					1 124 611					
113913	Subventions Invest. Inscrites Au Resultat	13 085 000 C				400 784					
115182	Autres provisions pour risques	1 388 705 571 C									
11641	Emprunts Autres Etablis. De Credit-	1 984 866 C									
116884	Interets courus sur emprunts apres des	1 135 091 229 C									
181	Compte de Haison : affectation										
	Total Cl. 1	5 082 653 355 C	0 D	72 472 761	38 682 694	97 327 983	257 372 058	169 800 744	5 378 708 107	2 656 752 D	5 211 564 115 C
2031	Frais d'etudes	9 101 134 D									
21532	Installations Specifiques D'Exploitation	1 556 895 741 D				4 465 057					
2155	Installations Corporelles-Outillage	193 900 D				748 590					
2188	Autres	2 041 353 D				2 041 353					
2315	Immob. Corp. En Cours-Instal. Techniques,	3 699 157 037 D				359 739 058					
238	Avances et comptes verses sur commandes	5 052 062 D				4 058 896 095					
281532	Reseaux d'assainissement	264 265 875 C									
28155	Amortissement De L'Outillage Industriel	193 900 C									
28188	Autres	1 020 677 C									
	Total Cl. 2	5 272 441 227 D	265 480 452 C	585 560 229	585 560 229	364 956 705	51 120 811	6 222 958 161	902 161 492	5 628 296 798 D	307 500 129 C
4011	Fournisseurs-Exercice Courant			8 216 277	8 216 277			8 216 277		0 D	0 D
4041	Fournisseurs D'Immobilisations-Exercice			349 400 538	355 106 981			349 400 538		5 706 443 C	374 190 C
40471	Fournisseurs d'Immobilisations - Retenues			296 947	1 274 163			296 947		1 274 163 C	1 274 163 C
408	Fournisseurs - Factures Non Parvenues			8 557 162	6 438 458			8 557 162		2 118 704 D	1 274 163 C
4111	Clients-Exercice Courant			190 628 811 D	9 349 363			190 628 811 D		181 279 448 D	181 279 448 D
4114	Clients-Exercices Anterieurs			83 642 926 D	109 250 584			148 585 914		39 335 330 D	39 335 330 D
4411	Etat et autres collectivites publiques -			255 816	255 816			255 816		0 D	0 D
4432	Recettes										
44571	Etat-T.V.A. Collectee			802 C						802 C	802 C
4514	Comptabilite Distincte Rattachee-Compte			506 766 191	571 499 669			506 766 191		272 404 323 C	272 404 323 C
45711	Crediteurs Divers-Exercice Courant			223 359 256	223 359 356			223 359 256		100 C	100 C
45721	Debiteurs Divers-Exercice Courant			334 132 648	333 921 853			334 132 648		210 795 D	210 795 D





**ÉTAT DES RESTES À RÉALISER EN DÉPENSES [BUDGET 04]  
Dépenses d'Investissement 2023 à reporter sur l'Exercice 2024 - Assainissement**

Chapitre	Compte	Libellé du Compte	NFA	Montant
6101	2031	FRAIS D'ETUDES	811	787 256
6101	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	811	16 441 360
<b>TOTAL DU CHAPITRE 6101 :</b>				<b>17 228 616 F CFP</b>

Chapitre	Compte	Libellé du Compte	NFA	Montant
6124	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	811	1 183 833
<b>TOTAL DU CHAPITRE 6124 :</b>				<b>1 183 833 F CFP</b>

**TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT À REPORTER SUR 2024 : 18 412 449 F CFP**  
**DIX HUIT MILLIONS QUATRE CENT DOUZE MILLE QUATRE CENT QUARANTE-NEUF FRANCS CFP**

Nouméa, le 31/12/2023

Nouméa, le 31/12/2023

Le Maire

Le Trésorier

Pour le Maire et par délégation,

**Jean-Pierre DELRIEU**  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire  
Chargé de la coordination municipale,  
des ressources humaines,  
de l'action éducative,  
de l'insertion et de la prévention de la délinquance



LE TRÉSORIER  
DE LA PROVINCE SUD  
Par Procuration,

**Eddie MARDJI**  
Contrôleur des Finances Publiques

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES :

Pour

Contre

Abstention

Date de convocation :

Présenté par Madame Sonia LAGARDE, Maire de la Ville de Nouméa,  
A Nouméa, le

Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session à Nouméa le \_\_\_\_\_ 2024

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission de la présente  
délibération à Monsieur le Commissaire délégué de la République pour la province  
Sud, le \_\_\_\_\_ 2024 et de la publication par voie d'affichage le \_\_\_\_\_ 2024.

Les membres du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice	53
-------------------------------	----

Nombre de membres présents	31
----------------------------	----

Nombre de suffrages exprimés	44
------------------------------	----

VOTES :	Pour	44
---------	------	----

	Contre	-
--	--------	---

	Abstention	3
--	------------	---

Date de convocation : 07.03.2024

Présenté par Madame Sonia LAGARDE, maire de la ville de Nouméa.

A Nouméa, le 18 MAR. 2024

La secrétaire de séance,

Kimberley BARONI

Le Maire,

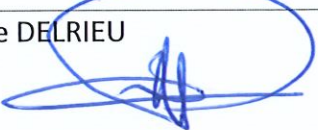
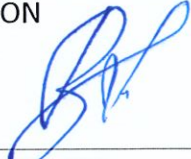
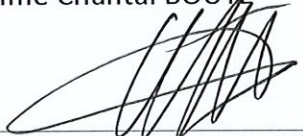
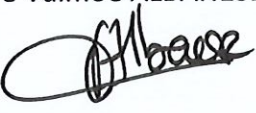
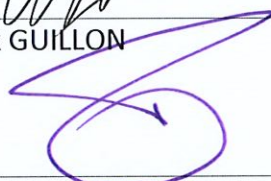



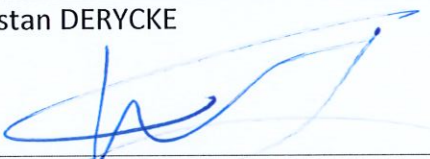

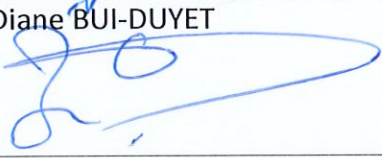



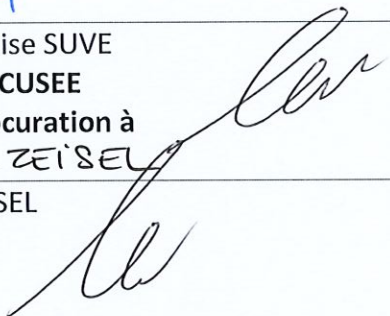

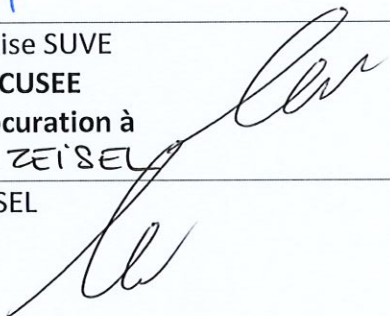
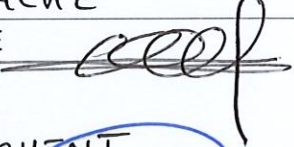

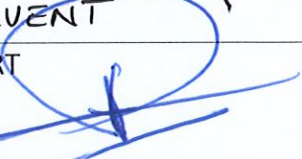
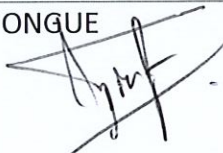
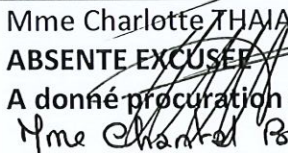
Sonia LAGARDE

Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique à Nouméa, le 13 mars 2024.

Certifié exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le 19 MAR. 2024 et de la publication par voie électronique, le 19 MAR. 2024


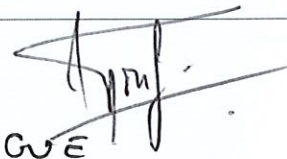
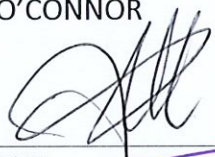

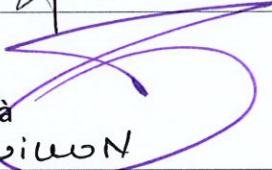




Les membres du conseil municipal

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D



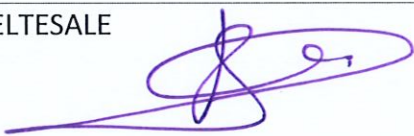
M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Janine BAJON 
Mme Chantal BOUYE 	Mme Vaimoé ALBANESE 
M. Patrick GUILLON 	Mme Isabelle LAFLEUR 
Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Nicolas BRIGNONE ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Diane BUI-DUYET 
M. Tristan DERYCKE 	Mme Cindy PRALONG ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Liliane CONDOURNY 
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Philippe BLAISE 
M. Warren NAXUE 	Mme Naïa WATEOU ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Kimberley BARONI 
Mme Françoise SUVE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Marc ZEISEL 	M. Luc BRUN ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Tristan DERYCKE 
M. Marc ZEISEL 	Mme Valérie LAROQUE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Pascale SERVENT 
Mme Pascale SERVENT 	M. Christophe DELESSERT ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Jean-Pierre DELRIEU 
M. Michel FONGUE 	Mme Charlotte THAI AWE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Chantal BOUYE 



IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Stéphanie PAIMAN 	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION 
M. Alexandre MACHFUL <b>ABSENT EXCUSE</b> A donné procuration à M. Warren NAKUE 	Mme Liliane CONDOUMY 
M. Bruno CAPY 	M. Claude CHARLOT <b>ABSENT EXCUSE</b> A donné procuration à M. Michel FONGUE 
Mme Tuilogona O'CONNOR 	Mme Muriel GERMAIN <b>ABSENTE EXCUSEE</b> A donné procuration à M. Bruno CAPY 
M. Marc LE LEIZOUR <b>ABSENT EXCUSE</b> A donné procuration à M. Patrick GUION 	M. Makaokio FIHIPALAI <b>ABSENT</b>
Mme Anne-Christine CHIMENTI 	M. Patrick SAKOUMORI 
Mme Kimberley BARONI 	Mme Christiane SARIDJAN <b>ABSENTE EXCUSEE</b> A donné procuration à Mme Fabienne CHARBIGNY 
M. Christophe DELIERE <b>ABSENT EXCUSE</b> A donné procuration à Mme Janine RAJON 	M. Daniel HINSCHBERGER 
Mme Laurène CASSAGNE <b>ABSENTE EXCUSEE</b> A donné procuration à Mme Christine BELLET 	Mme Magali MANUOHALALO <b>ABSENTE</b>
M. Michel DESMEUZES <b>ABSENT EXCUSE</b> A donné procuration à M. Philippe BLAISE 	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER <b>ABSENT</b>
Mme Christine BELLET 	M. Joseph BOANEMOA <b>ABSTENTION</b>

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Laurie HUMUNI <b>ABSTENTION</b>	Mme Christine LE SAINT 
Mme Veylma FALAE0 <b>ABSENTE</b>	M. Bernard LAVANDIER 
M. Emmanuel BERART <b>ABSTENTION</b>	Mme Jeanne POELLABAUER <b>ABSENTE</b>
M. Eric MELTESALE 	M. Jonas TAOFIFENUA <b>ABSENT</b>

VILLE DE NOUMEA

N°2024/25

-----  
Pôle Ressources

---  
Direction des Finances

---  
Cellule Préparation Budgétaire et  
Support

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

----

OBJET Budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2024

P.J. - 2 projets de délibération  
- 3 annexes

**1. LA VUE D'ENSEMBLE**

Le budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif de la ville de Nouméa pour l'exercice 2024 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 903 930 234 francs CFP, se répartissant de la manière suivante :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
<b>Section d'exploitation</b>			
Frais d'exploitation du service d'assainissement	35 300 000	Redevances d'assainissement	316 000 000
Frais de personnel	111 000 000		
Intérêts de la dette	18 200 000		
Opérations d'ordre	51 800 000		
Virement à la section d'investissement	102 400 000	Opérations d'ordre	2 700 000
<b>Total</b>	<b>318 700 000</b>	<b>Total</b>	<b>318 700 000</b>
<b>Section d'investissement</b>			
Dépenses d'investissement	349 422 338	Subventions d'investissement	102 946 000
Remboursement du capital de la dette	99 000 000	Emprunts	272 644 923
Restes à réaliser 2023	18 412 449	Opérations d'ordre	51 800 000
Opérations d'ordre	2 700 000	Affectation excédent 2023	55 439 311
Résultat reporté 2023	115 695 447	Virement de la section d'exploitation	102 400 000
<b>Total</b>	<b>585 230 234</b>	<b>Total</b>	<b>585 230 234</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>903 930 234</b>	<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>903 930 234</b>

Par souci de clarté dans la présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les restes à réaliser ainsi que les opérations d'ordre seront formalisés dans un tableau synthétique en fin de note.

## 2. LES PROPOSITIONS

### A. EN SECTION D'EXPLOITATION

#### a) Les dépenses réelles

Crédits 2024	Reports 2023
164 500 000 F	-

Les dépenses proposées pour l'exploitation du service d'assainissement collectif s'élèvent à 164 500 000 francs CFP, se répartissant comme suit :

#### ➤ Frais d'exploitation : 35 300 000 F

- frais d'entretien des ouvrages d'assainissement et servitudes	:	4 400 000 F
- frais de communication	:	500 000 F
- achat de petits équipements	:	100 000 F
- frais bancaires	:	200 000 F
- charges d'administration générale refacturées	:	30 000 000 F
- charges exceptionnelles	:	100 000 F

➤ Frais de personnel : 111 000 000 F

Il s'agit du coût du personnel affecté au service d'assainissement collectif, faisant l'objet d'une refacturation du budget principal sur lequel émargent les agents, dont les modalités de répartition entre budgets sont présentées en annexe.

➤ Intérêts des emprunts : 18 200 000 F

Les intérêts de l'annuité de la dette sont estimés à 18 200 000 francs CFP au titre de l'année 2024.

**b) Les recettes réelles**

En contrepartie du service rendu aux usagers, les recettes d'exploitation attendues en 2024 sont évaluées à 316 000 000 francs CFP. Elles comprennent :

- le produit de la redevance d'assainissement estimé à 275 000 000 F,
- les droits de raccordement aux réseaux d'assainissement issus des permis de construire pour 41 000 000 F.

Pour mémoire, la redevance d'assainissement est fixée à 33 F/m<sup>3</sup>. Elle est destinée au financement des travaux d'infrastructures d'assainissement, tels que la création ou le renforcement des réseaux d'eaux usées pour alimenter les stations d'épuration (STEP) ainsi que la mise à niveau des STEP, conformément au schéma directeur d'assainissement.

**B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT**

**a) Les dépenses réelles**

Crédits 2024	Reports 2023	Résultat reporté 2023
448 422 338 F	18 412 449 F	115 695 447 F

➤ Programme d'investissement : 448 422 338 F

L'enveloppe de crédits consacrés à l'amélioration et le renforcement du traitement des eaux usées s'élève à plus de 448 millions de francs CFP, répartis sur les chapitres 6101 et 6124.

Au chapitre opération 6101, les crédits proposés portent sur les opérations suivantes :

- frais d'études et de recherches	: 4 000 000 F
- travaux sur réseaux d'assainissement :	
✓ cheminement cycles et piétons au Faubourg Blanchot	: 23 000 000 F
✓ rues du Luxembourg de Monaco et Andorre	: 85 000 000 F
✓ avenue de la Victoire	: 16 000 000 F
✓ quartier de l'Anse Vata	: 40 250 832 F
✓ route du Port Despointes phase 3	: 35 234 463 F
✓ rues de la République	: 6 000 000 F
✓ rues Clémenceau, Jaurès et avenue Foch	: 52 500 000 F
✓ rue Martinet	: 2 450 876 F
- travaux d'amélioration d'ouvrages d'assainissement	: 11 000 000 F

- renouvellement et réparation d'ouvrages d'assainissement : 33 000 000 F
- travaux d'amélioration d'eaux usées : 3 000 000 F
- travaux de raccordement sur réseaux d'eaux usées : 25 000 000 F
- interventions d'urgence sur réseaux d'eaux usées : 4 000 000 F

Au chapitre opération 6124, les crédits proposés portent sur la finalisation de l'extension de la STEP de Yahoué pour un montant de 8 986 167 francs CFP.

- Dette : 99 000 000 F

Le montant du remboursement des emprunts en capital au titre de l'annuité de la dette pour ce budget annexe s'élève à 99 000 000 francs CFP.

- Résultat reporté 2023 : 115 695 447 F

Le solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement d'un montant de 115 695 447 francs CFP est reporté en dépenses d'investissement (compte 001 – solde d'investissement reporté).

#### b) Les recettes réelles

Crédits 2024	Résultat reporté 2023
375 590 923 F	55 439 311 F

- Subvention d'investissement : 102 946 000 F

Il s'agit des participations de l'État évaluées à 102 946 000 francs CFP relatives aux financements des opérations suivantes :

- mise en séparatif des rues Luxembourg de Monaco et Andorre : 54 826 000 F
- mise en séparatif avenue Foch et rue Clémenceau : 15 000 000 F
- cheminement cycles au Faubourg Blanchot : 13 800 000 F
- travaux du réseau d'assainissement de l'Anse Vata : 19 320 000 F

- Emprunt : 272 644 923 F

En complément des financements propres (subvention, épargne et reprise des résultats), l'enveloppe d'emprunt prévisionnel nécessaire au financement du programme d'investissement proposé s'élève à 272 644 923 francs CFP.

- Reprise des résultats de 2023 : 55 439 311 F

En 2023, la section d'exploitation a dégagé un excédent de 55 439 311 francs CFP qui sera affecté en totalité en recettes d'investissement pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Cette prévision d'affectation ne sera définitive qu'après le vote du compte administratif de l'exercice 2023.

### 3. LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Pour 2024, la situation des autorisations de programme s'établit comme suit :

#### AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement			
		Antérieurs	RAR	2024	2025
61-2015-1 : EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT 2015 (6101Z15A)	898 492 790	898 492 790	0		0
61-2017-2 : PROGRAMME D'EQUIPEMENT ASSAINISSEMENT N°1 (6101Z17A)	1 023 450 876	978 157 388	2 591 780	45 293 488	0
61-2017-3 : EXTENSION DE LA STEP DE YAHOUÉ (6124Z17)	755 474 803	745 304 803	1 183 833	10 170 000	0
61-2020-2 : EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT 2020 (6101Z20A)	837 837 027	478 465 728	14 636 836	312 371 299	47 000 000

#### NOUVELLE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement		
		2024	2025	2026
81-2024-3 : AMENAGEMENT NDU - ASS (8104Z24A)	100 000 000		70 000 000	30 000 000

### 4. RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de l'exercice 2023 sont intégrés au présent budget. Il s'agit des dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2023, pour lesquelles il existe un acte d'engagement. Ils s'établissent comme suit en dépenses d'investissement :

#### Dépenses d'investissement à reporter sur 2024

Opération	Compte	Libellé	Montant reporté
6101	2031	Frais d'études	787 256
	2315	Installations, matériel et outillage techniques	16 441 360
6124	2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 183 833
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT A REPORTER SUR 2024 :</b>			<b>18 412 449 F</b>

## 5. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de section à section de l'exercice 2024 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous.

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
PRELEVEMENT	023	023	102 400 000	021	021	102 400 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFEREES	040	139	2 700 000	042	777	2 700 000
AMORTISSEMENTS RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	042	6811	51 800 000	040	281532	51 800 000
	<b>TOTAL</b>		<b>156 900 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>156 900 000</b>

## 6. CONCLUSION

Le budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2024 s'élève donc en recettes et en dépenses à la somme de 903 930 234 francs CFP.

L'exploitation du service est assurée par la redevance. Avec des crédits de paiement proposés à hauteur de près de 368 millions de francs CFP en investissement, il s'agira de poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement avec l'amélioration et le renforcement des équipements et des réseaux d'eaux usées, pour réduire l'impact des rejets polluants sur l'environnement.

Le financement du programme d'investissement sera assuré par des recettes propres et par l'emprunt.

Tel est l'objet des deux projets de délibération ci-joints que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 23 février 2024

Le Maire,  
  
 Sonia LAGARDE

